

Le multilinguisme, *c'est quoi ?*

Le multilinguisme c'est lorsqu'au sein d'une même société coexistent plusieurs langues. Des individus parlent une langue et vivent aux côtés d'autres individus dont ils ignorent la langue. Par exemple, des chinois et des haïtiens vivant à Saint-Martin.

Alors, quand parle-t-on de plurilinguisme ?

Le plurilinguisme regroupe des individus qui communiquent dans des langues différentes lors d'activités variées. C'est le cas d'un parent d'élève qui parlerait le français dans sa vie professionnelle, l'espagnol en famille et l'anglais dans sa vie sociale du fait qu'il vit à Saint-Martin.

Comment donc valoriser ce multilinguisme qui caractérise les territoires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ?

Le SENIDN s'est donné pour objectif de **dépasser les barrières linguistiques** pour **faire de la diversité des langues un atout** et a consacré le plan stratégique n°2 de D'PASS (D'PASS 2020-2023) pour œuvrer à la valorisation des langues.

Ce plan est consultable en ligne et préconise comme point de départ la conception d'un **Parcours éducatif d'apprentissage des langues** de la maternelle à la terminale dans les îles du Nord.

Le PEAL vise à

- Étendre l'enseignement bilingue ;
- Développer l'enseignement d'autres langues ;
- Valoriser les langues maternelles des élèves ;
- Favoriser les échanges linguistiques.

C'EST QUOI ?

Pour ce faire, le SENIDN a priorisé des actions dont certaines sont déjà opérationnelles :

- L'élaboration d'un **plan de formation** adapté à la constitution d'un vivier de personnels compétents en matière d'enseignement des langues et en langues ;
- Le **fléchage des postes** sur les territoires pour bénéficier d'enseignants dont le profil traduit des compétences en langues principalement dans les disciplines non linguistiques ;
- Le **développement des classes bilingues français/anglais** déjà existantes sur les deux territoires dès la moyenne section de maternelle (on compte 33 classes de ce type en 2020 soit 657 élèves au total) ;
- La mise en place de **classes bilingues français/espagnol** tout en conservant les dispositifs bi-langues ;
- La **structuration de l'enseignement du créole** ;
- L'ouverture d'une **section internationale en collège et en lycée** pour prétendre à l'obtention d'un **baccalauréat international** ;
- **L'adaptation de l'enseignement de la langue française** aux publics allophones par le théâtre, la poésie, le FLE, le FLS ;
- La diversification de l'offre linguistique par **l'introduction d'au moins deux autres langues étrangères** prisées sur le plan international ;
- La valorisation des langues maternelles par la **participation aux événements nationaux et internationaux** dédiés aux langues, par la culture du débat, etc. ;
- L'impulsion **d'échanges linguistiques** internationaux pour les élèves et pour les enseignants ;
- La mise en place d'actions phares telle que l'organisation d'un **Festival international des langues et cultures**.

Pour aller plus loin :

- La note de cadrage 2020-2021 ([Note de cadrage](#)) de l'enseignement bilingue à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin.

C'EST QUOI ?